

# GRILLE D'ANALYSE D'UN CONTRAT D'HYPOTHÈQUE MOBILIÈRE SUR L'UNIVERSALITÉ DES BIENS MEUBLES

MODÈLE DE BASE : D06.200	CONCORDANCE Contrat analysé *	VARIATIONS OBSERVATIONS
<b>IDENTIFICATION ET COORDONNÉES</b>		
<b>IDENTIFICATION DES PARTIES :</b>		
LE CONSTITUANT :		
LE CRÉANCIER :		
<b>PRÉAMBULE</b>		
A) Description du constituant		
B) Description du créancier		
C) Constitution de l'hypothèque		
D) Entente sous seing privé		
E) Contrat de gré à gré		

\* Si la clause répertoriée dans la colonne « Concordance » comporte une déficience quelconque (voir liste codifiée des déficiences à la fin), nous suggérons d'insérer un astérisque à côté du numéro de la clause répertoriée et d'inscrire cette déficience dans la liste des déficiences apparaissant à la page 17 du présent document.

MODÈLE DE BASE : D06.200		CONCORDANCE Contrat analysé	VARIATIONS OBSERVATIONS
<b>0.00</b>	<b>INTERPRÉTATION</b>		
<b>0.01</b>	<b>Terminologie</b>		
0.01.01	Activités		
0.01.02	Biens en stock		
0.01.03	Cas de défaut		
0.01.04	Charge		
0.01.05	Charge autorisée		
0.01.06	Contrat		
0.01.07	Contrat principal		
0.01.08	Force majeure		
0.01.09	Information confidentielle		
0.01.10	Manquement		
0.01.11	Partie		
0.01.12	Personne		
0.01.13	Propriété intellectuelle		
0.01.14	Représentants légaux		

<b>MODÈLE DE BASE : D06.200</b>		<b>CONCORDANCE Contrat analysé</b>	<b>VARIATIONS OBSERVATIONS</b>
0.01.15	Stipulations essentielles		
0.01.16	Sûreté		
0.01.17	Taux préférentiel		
<b>0.02</b>	<b>Préséance</b>		
<b>0.03</b>	<b>Juridiction</b>		
0.03.01	Assujettissement		
0.03.02	Non-conformité		
a)	Divisibilité		
b)	Disposition alternative		
<b>0.04</b>	<b>Généralités</b>		
0.04.01	Cumul		
0.04.02	Dates et délais		
a)	De rigueur		
b)	Calcul		
c)	Reports		
0.04.03	Références financières		
0.04.04	Renvois		

<b>MODÈLE DE BASE : D06.200</b>		<b>CONCORDANCE Contrat analysé</b>	<b>VARIATIONS OBSERVATIONS</b>
0.04.05	Genre et nombre		
0.04.06	Titres		
0.04.07	Présomptions		
0.04.08	Connaissance		
0.04.09	Acceptation		
0.04.10	PCGR		
<b>1.00</b>	<b>OBJET</b>		
<b>1.01</b>	<b>Ouverture de crédit</b>		
<b>1.02</b>	<b>Conditions</b>		
1.02.01	Requises par le créancier		
1.02.02	Requises par le constituant		
1.02.03	Choix		
<b>2.00</b>	<b>CONTREPARTIE</b>		

